



---

## Conseil des droits de l'homme

# Mise à jour orale sur la situation des droits de l'homme en République bolivarienne du Venezuela

Genève, le 18 décembre 2019

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour cette mise à jour. La situation des droits de l'homme au Venezuela reste extrêmement préoccupante. La Suisse regrette qu'il n'ait pas été possible de parvenir à une résolution unique lors de la session de septembre. Elle salue néanmoins la création d'une Commission d'établissement des faits, un pas important vers la reddition de comptes, et invite le Venezuela à collaborer pleinement avec elle.

La Suisse salue également les développements récents relatifs à la collaboration entre le Venezuela et le HCDH, en particulier la libération de personnes détenues arbitrairement et l'accès à des centres de détention. Elle demande au gouvernement vénézuélien d'accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la visite de la Haute-Commissaire en juin 2019.

La Suisse est alarmée par les nombreux rapports d'exécutions extrajudiciaires qui seraient commises par des membres des forces de sécurité. Elle demande au Venezuela d'enquêter sur ces cas, de poursuivre les responsables en justice et de prendre toutes les mesures pour faire cesser ces pratiques sans délai.

La Suisse reste en outre gravement préoccupée par la levée continue de l'immunité parlementaire de nombreux membres de l'Assemblée nationale et par l'intimidation, les poursuites judiciaires et les détentions arbitraires dont eux et d'autres opposants politiques sont victimes.

Enfin, la Suisse s'inquiète de la situation en matière de droits à la nourriture et à la santé. Les difficultés d'approvisionnement, en médicaments notamment, affectent gravement la santé de centaines de milliers de personnes.

La Suisse exhorte les autorités vénézuéliennes à faciliter l'accès aux centres de détentions de la Direction de la contre-intelligence militaire et du Service bolivarien des renseignements nationaux, à permettre la visite des procédures spéciales en 2020, ainsi qu'à garantir les libertés fondamentales en vue de cette année électorale.

Je vous remercie.